

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 27 OCTOBRE 2001 à 15h**

Centre Municipal de Voile, Corniche Kennedy, Marseille

Ordre du jour:

- Rapport moral du Président .
- Rapport financier.
- Approbation des comptes.
- Adoption du programme d'activités 2002.
- Adoption du budget prévisionnel 2002 et fixation des cotisations 2002.
- Renouvellement des cotisations.
- Candidatures et Election du conseil d'administration et renouvellement du bureau.
- Questions diverses.

Adhérents présents : 14	Adhérents représentés : 6	Total : 20
Nombre de membres de l'association votants : 36		Le quorum est atteint.
La liste d'émargement est jointe en annexe.		

RAPPORT MORAL

Le président ouvre la séance à 15h40 et présente le rapport d'activité de l'association pour l'exercice 2000-2001.

Le choix est fait de tenir les assemblées générales à l'automne plutôt qu'en début d'année, afin de mieux coller au cycle d'activité réel et de pouvoir débattre en assemblée générale des demandes de subventions publiques à faire en fin d'année.

JP GUERITAUD souligne que le bilan de l'année peut être considéré comme largement positif si l'on considère les trois défis qu'il fallait relever à la création de l'association :

1. rassembler suffisamment d'adhérents de toutes origines pour pouvoir former des équipages permettant de faire naviguer la yole Massalia dans un esprit de mixité sociale. Nous avons à ce jour 36 membres cotisants provenant de tous les horizons marseillais, et une quinzaine d'entre eux commencent à avoir une bonne pratique du bateau.
2. Faire naviguer la yole aussi souvent que possible. Malgré une météo souvent défavorable (mistral), nous avons réalisé plus de quarante sorties dans l'année. Un journal de ces sorties est tenu à jour sur notre site Web : <http://www.voguemassalia.org>.
3. Boucler un budget en équilibre, malgré des travaux d'entretien importants et des recettes réduites au minimum.

Sur ces trois points, les objectifs ont «été atteints».

La yole Massalia a participé à toutes les manifestations nautiques dans les eaux marseillaise, et nous avons participé en déplacement au lancement de la galère suisse sur le lac Léman et à la XIII^{ème} Acampado de La Ciotat.

Sur le plan financier, nous avons obtenu une subvention de 25000F du Conseil Régional et une contribution de 5000F d'un sponsor privé (SOGESTIMA).

JP GUERITAUD souligne par contre qu'un certain nombre de problèmes ne sont pas résolus ou devront faire l'objet d'une attention plus soutenue en 2002.

- Problème de communication pour réunir les équipages, manque de ponctualité et non respect des règles d'inscription aux sorties.
- manque de cohésion, d'attention et de discipline à bord entraînant des risques d'accident accrus. JP GUERITAUD insiste sur le fait qu'une manoeuvre bien faite et bien maîtrisée est une manoeuvre sûre, alors que la pagaille est génératrice de danger (manipulation des avirons).
- formation théorique très insuffisante, en particulier dans la perspective de la formation de nouveaux chefs de bord.
- A ce sujet, JP GUERITAUD insiste sur la distinction entre barreur et chef de bord. Le barreur barre et prend éventuellement le commandement de la manoeuvre à exécuter. Le chef de bord est la personne qui prend la responsabilité (juridique) de faire appareiller le bateau. Le CdB doit en permanence maîtriser la situation en

fonction d'une large gamme de paramètres comprenant l'état de la mer et la météo et les capacités de chaque membre de l'équipage embarqué. Il doit en permanence ANTICIPER les problèmes qui vont se présenter et décider des manœuvres à faire et des mesures à prendre. Il doit prendre toute disposition, y compris pédagogique, pour y faire face à la situation largement à temps. Il décide en dernier ressort quant aux dispositions de sauvegarde de l'équipage et du bateau.

- JP GUERITAUD insiste sur le fait que aucun compromis avec les règles de sécurité et de bonne pratique maritime ne peut être accepté, et que l'aspect ludique et convivial réclamé par certains ne peut en aucun cas justifier un relâchement sur ce point.

Une discussion s'engage.

Jean COT souligne le problème d'une bonne pédagogie adaptée à nos conditions de fonctionnement. Il insiste sur le fait que « il faut faire des gammes avant de savoir jouer au piano », et qu'il faut apprendre à manœuvrer correctement, l'aspect ludique venant tout seul par la suite.

Benoît HANNART souhaite insister sur le côté ludique « après une dure semaine de labeur ».

John PENDRAY estime qu'il faut donner plus d'explications à bord avant de réaliser les manœuvres.

Clement SALORD confirme l'importance des explications préalables et dit que une fois la manœuvre bien comprise, elle devient amusante.

Jean COT estime qu'il faut absolument relancer l'initiative des cours théoriques en remplacement des sorties annulées afin de permettre une meilleure compréhension des phénomènes ressentis à bord.

Benoît HANNART insiste sur la nécessité de faire tourner les équipiers à chaque poste de manœuvre.

JP GUERITAUD, constatant que la yole est un bateau très complexe, lourd et lent à manœuvrer, sur lequel les néophytes ne perçoivent pas toujours bien ce qu'il se passe, propose de réaliser des sorties de formation spécifiques « CdB » sur son canot voile-aviron, qui fait appel au même grément au tiers mais réagit de façon beaucoup plus évidente.

Sur le plan de la vie associative, JP GUERITAUD souhaite une plus grande participation des membres aux différentes activités, en particulier dans le domaine des relations avec le public et les administrations.

John PENDRAY souhaite que la yole participe systématiquement à toutes les manifestations nautiques à Marseille et que l'équipage arbore obligatoirement un uniforme (T-shirt de l'association).

Le président termine son rapport moral en présentant les perspectives et le programme pour 2002. Il insiste sur la nécessité de développer :

- le recrutement, en particulier vers les jeunes et les organismes sociaux ;
- les activités culturelles, y compris les conférences et les ateliers bois qui seront repris cette année en janvier et février 2002.
- la participation aux manifestations nautiques en déplacement
- la recherche de sponsors et le financement privé, mieux adapté au financement d'opérations ponctuelles.
- la formation de nouveaux chefs de bord, afin de donner plus de souplesse à l'organisation des sorties.

Il est prévu de participer aux manifestations suivantes :

MARE NOSTRUM (10-11 nov), Telethon (8 dec), Salon Nautique de printemps, La Ciotat (Acampado, nouvelle forme), Dournenez 2002, Rolle, Septembre en Mer.

Sur le plan culturel, deux conférences sont prévues.

L'association participera activement à la création de la « Fédération de Yoles 1796 » sous l'égide du Chasse Marée. Jean COT sera délégué pour participer à l'assemblée générale constitutive.

RAPPORT FINANCIER

Le trésorier présente l'état des comptes de l'exercice écoulé. Le total des dépenses s'élève à 50 934,21F. Le total des recettes s'élève à 56 486,00F. L'excédent de trésorerie est affecté à un fond de roulement destiné à nous permettre de faire face aux délais souvent très longs de paiement des subventions, nous évitant ainsi d'avoir à recourir à des autorisations de découvert bancaire, toujours très coûteuses.

Le détail du compte d'exploitation est donné en ANNEXE I.

Après quelques demandes de précisions, **les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

BUDGET PREVISIONNEL

Le trésorier indique que l'association ayant désormais plus de 1 an d'existence devient éligible pour des subventions du Conseil Général et du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Des demandes de subvention seront donc déposées auprès de la Région (service Mer), du Département (Vie associative et Sports), de la Jeunesse et Sports, et de la Ville.
Le détail du budget prévisionnel est donné en ANNEXE II.
Le budget prévisionnel est mis au vote et **adopté par 19 voix pour et une abstention.**

APPEL A COTISATION

Les cotisations sont fixées, en Euros, à la valeur ronde la plus proche de leur valeur précédente en francs, soit
Cotisation normale : 40 Euros,
Cotisation Bienfaiteur : 75 Euros,
Cotisation Réduite : 15 Euros.
Les cotisations sont mises en recouvrement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts, quatre membres du Conseil sont désignés « sortants », soit : D. BIANCHI (démissionnaire), V. PEREZ, M.J. GVOZDENOVIC et JJ LEPORATI.

Sont candidats au Conseil d'administration :

M.J. GVOZDENOVIC, JJ LEPORATI, V. LANAS et J. COT

Sont élus membre du Conseil d'Administration :

Marie .Julie GVOZDENOVIC, Jean-Jacques LEPORATI, Valérie LANAS et Jean COT.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Sont élus membres du Bureau :

Jean-Patrick GUERITAUD, Président

Jean COT, Secrétaire

Benoît HANNART, Trésorier.

QUESTIONS DIVERSES

Benoît Hannart propose d'organiser un loto en Janvier 2002.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et invite tous les présents à partager le pot de l'amitié.

ANNEXE I

Compte d'exploitation 2000 / 2001			
DEPENSES		RECETTES	
FRAIS FINANCIERS		COTISATIONS	9 950,00
frais de tenue de compte	10,50	35 membres	
Abnt Videoposte	393,56		
Total Frais financiers	404,06		
SECRETARIAT		Conseil Régional PACA	25 000,00
Papetterie, timbres, Photos	566,00	(Service MER)	
JO, Tampon	424,00		
Publicité	516,90	SPONSORS	5 200,00
Total Secrétariat	1 506,90		
ASSURANCES			
MAIF/Association	788,92		
MAIF/Bateau + Remorque	974,44		
AXA / ARFADE	1 100,00		
Total Assurances	2 863,36		
T-SHIRTS	3 259,10	T-SHIRTS	3 700,00
RECEPTIONS		RECEPTIONS	6 400,00
Roy d'Espagne	6 550,00		
AFPA	463,00		
Total Réceptions	7 013,00		
ENTRETIEN			
Accastillage et divers	8 191,91		
entretien	1 670,30		
Total Entretien	9 862,21		
DEPLACEMENTS		Contribution de l'équipage	6 236,00
Morges	5 025,58	aux déplacements	
Sept en Mer	1 000,00		
Total Déplacements	6 025,58		
Provisions pour renouvellement matériel	20 000,00		
Total Dépenses	50 934,21		
Fonds de roulement	5 551,79		
TOTAL	56 486,00 F	Total Recettes	56 486,00 F

ANNEXE II

BUDGET PREVISIONNEL 2002 EN EUROS					
DEPENSES			RECETTES		
ACHATS	Euros	Francs		Euros	Francs
papeterie	150,00	983,94 F	COTISATIONS	2 025,00	13 283,13 F
Informatique	230,00	1 508,70 F	(40€ x 30) + (75€x 10) + (15€ x 5)		
Maintenance bateau	3 815,00	25 024,76 F			
Maintenance Remorque	460,00	3 017,40 F	SPONSORS	762,00	4 998,39 F
SERVICES EXTERNES			SUBVENTIONS CR PACA (service MER)	3 050,00	20 006,69 F
Assurances	275,00	1 803,88 F			
Frais financiers	8,00	52,48 F	SUBVENTION CG 13 (vie associative)	2 280,00	14 955,82 F
Affranchissement , Tel, Fax	150,00	983,94 F			
Reprographie, Photo	260,00	1 705,49 F	SUBVENTION CG13 (sports)	762,00	4 998,39 F
Publicité T-shirts	760,00	4 985,27 F			
Missions (Fédération)	350,00	2 295,85 F	SUBVENTION JEUNESSE ET SPORTS/FNDS	457,00	2 997,72 F
Reception	200,00	1 311,91 F			
			SUBVENTION VILLE DE MARSEILLE	3 050,00	20 006,69 F
PROG. CULTUREL / CONFERENCES	1 500,00	9 839,36 F			
DEPLACEMENTS					
DZ2002 (25-29 juillet)	2 275,00	14 923,02 F			
ROLLE 2002 (15 aout)	1 000,00	6 559,57 F			
La Ciotat	800,00	5 247,66 F			
Sept en Mer 2002	153,00	1 003,61 F			
TOTAL DEPENSES	12 386,00 €	81 246,84 F	TOTAL RECETTES	12 386,00 €	81 246,83 F